



Procès-verbal
Association du Lac Bernard
Réunion du conseil d'administration 28 octobre 2024

Présence du conseil d'administration:

Dirigeants présents :	Membres exécutifs présents :
Jeff Stubbins, président	Wendy Carr
Colleen Forer, vice-présidente	Charles Topp
Glynnis French, secrétaire	Peter Steele
Don McLean, Trésorier	Blair Patacairk

1. Mot de bienvenue du président et annonces

Jeff Stubbins ouvre la séance à 19 h 37. Il signale qu'il a assisté, avec Kevin, à la réunion de l'Association des lacs de La Pêche. Il indique également que la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 25 novembre 2024, soit neuf jours avant l'assemblée générale semestrielle qui se tiendra le mercredi 4 décembre.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2024

Jeff propose d'accepter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 septembre 2024. Appuyée par Don McLean. Approuvée.

3. Rapport du trésorier

Don présente au conseil d'administration son analyse de la meilleure façon de gérer les ressources de fonctionnement et de capital du conseil d'administration.

Don McLean propose que le conseil approuve la stratégie d'investissement qu'il a proposée et qui consiste à acheter des CPG TD 100 jours avec les soldes bancaires résiduels jusqu'à un montant qui laisserait un minimum de 20 000 \$ dans le compte d'exploitation de la banque ORALB. L'Association achèterait plusieurs CPG pour avoir la possibilité d'en encaisser un certain

nombre en cas de besoin de liquidités, sachant qu'il n'y a pas de pénalité en cas d'encaissement anticipé avant l'échéance du CPG. Cette stratégie sera réexaminée et ajustée en permanence.

La proposition est appuyée par Jeff. Elle est approuvée par le conseil d'administration.

4. Membres de l'ORALB

Peter indique qu'il y a 227 membres de l'ORALB à jour de cotisation au 15 octobre. Jeff fait remarquer qu'il n'y a que 18 membres associés à jour de cotisation et soulève la question de l'autorisation de deux membres votants par foyer. Cela impliquerait une modification des statuts. Il est suggéré que cette question soit soulevée lors de l'assemblée générale semestrielle.

Il est également suggéré d'envisager d'augmenter le coût de l'adhésion de 50 \$ à 75 \$, étant donné que les frais n'ont pas été modifiés depuis 15 ans. Peter propose de rédiger quelques diapositives sur l'adhésion pour l'assemblée générale semestrielle du 4 décembre. Kevin demande instamment aux membres qui présentent des sections de la réunion d'anticiper les questions à l'avance et de travailler sur les réponses à ces questions afin que le conseil d'administration puisse maintenir la réunion sur la bonne voie.

5. Site Internet

Jeff indique qu'il a rencontré Neil Balchin de Permanent Waves pour essayer de déterminer si le site Internet répond à nos besoins et si la relation avec le fournisseur peut être rendue plus productive. Il s'agit d'une étape importante avant d'envisager de faire appel à un autre fournisseur qui reconstruirait le site à partir de zéro.

En ce qui concerne les adhésions, nous avons besoin d'un moyen de communiquer avec les membres et d'une méthode pour accepter les paiements et suivre les adhésions sur le site web. De plus, Charles a indiqué que nous ne sommes pas en mesure de télécharger les archives ou d'accepter la grande quantité de nouveaux documents découverts par le comité d'histoire. La communication avec les parties intéressées se fait maintenant par l'entremise de la page Facebook de l'histoire du Lac Bernard.

Jeff indique qu'il a réengagé Carrie Ault sur le site Web et qu'il essaiera de réunir Carrie et Neil pour finaliser les plans sur la façon d'aller de l'avant.

6. Assemblée générale semestrielle

Jeff indique qu'il a envoyé l'ordre du jour et qu'il enverra d'autres courriels pour encourager les membres à participer à l'assemblée générale annuelle du 4 décembre. Les gestionnaires de Zoom, les frères Longair, ont été engagés pour la réunion et celle-ci suivra le même format qu'en 2023.

7. Environnement

Kevin indique que les 50 nouvelles bouées jaunes pour marquer les lits de myriophylle ont été achetées. Il ajoute que Chris Melbourne a retiré les dernières balises blanches pour les hauts-fonds.

Kevin indique également que trois membres du Comité de l'environnement travaillent à l'élaboration d'un plan stratégique pour l'atténuation du myriophylle sur le lac Bernard.

Kevin et Jeff ont assisté à une réunion de l'Association des lacs du Lac Pêche (représentant 14 lacs). Il y a eu une discussion sur ce qui représente les méthodes approuvées pour l'atténuation du myriophylle. Il a été noté que la coupe et la récolte sont désapprouvées. Il indique qu'il y a eu une discussion sur un éventuel financement provincial et qu'il est suggéré qu'un plan stratégique s'avérera essentiel pour obtenir un tel financement et qu'il est prévu qu'un financement de contrepartie par le biais de dons de l'ORALB sera également nécessaire.

Le lac Gauvreau a tenté de mettre en place une interdiction de navigation. Bien qu'il y ait eu une réduction notable du myriophylle, l'approche s'est avérée inapplicable et des lignes directrices sur la navigation de plaisance (signées par 150 propriétaires de chalets) ont donc été établies. Le lac Gauvreau a tracé des couloirs de ski nautique qui évitent les herbiers de myriophylle. Les propriétaires de chalet qui ne respectent pas les lignes directrices sont nommés, mais il n'y a pas d'application municipale ou provinciale. On note que cette solution n'est pas optimale, mais qu'elle reconnaît au moins la gravité du problème du myriophylle.

Le lac des Loups a indiqué qu'il avait un énorme problème de myriophylle en épi dans le lac. Lorsque le myriophylle prend le dessus, les lacs deviennent plus eutrophes, ce qui entraîne la mort des poissons et la détérioration de l'habitat de la faune. Le lac des Loups a connu une épidémie d'algues bleues cette année.

En résumé, presque tous les lacs de La Pêche sont aux prises avec le myriophylle. La préparation d'un plan stratégique pour le lac Bernard est une étape positive vers l'élaboration d'un plan d'action sur le myriophylle pour notre lac. Entre-temps, tous les propriétaires de chalet devraient continuer à naturaliser leurs rives, s'abstenir d'utiliser des engrains sur les pelouses ou les plantes, et pratiquer la navigation de plaisance en étant pleinement conscients de l'impact du myriophylle sur la propagation dans notre lac.

8. Autres affaires

Droits miniers

La question de la possibilité que des particuliers ou des entreprises achètent des droits miniers sur des propriétés privées situées à proximité du lac Bernard a été soulevée. Des affiches s'opposant à la vente de droits miniers sur des propriétés privées ont été vues dans les environs

de Low. Au Canada, les propriétaires ne sont pas automatiquement propriétaires de ce qui se trouve sous leur propriété. Un membre signale qu'un propriétaire de chalet sur le lac Sinclair a acheté les droits d'exploitation minière d'une grande partie du lac pour éviter qu'il ne devienne la cible d'un intérêt commercial extérieur. On fait remarquer que cette région pourrait contenir du lithium (utilisé dans la production de piles). Il est suggéré de continuer à surveiller cette situation.

Remerciements à Laurence McClelland

Wendy soulève la question de savoir si et comment l'Association devrait remercier Laurence McClelland pour les 40 années et plus qu'il a passées à récupérer et à placer des bouées blanches de marquage des hauts-fonds dans le lac Bernard.

Après la réunion, Charles Topp a proposé que l'Association achète une carte 3D en bois et en époxy du lac Bernard (environ 400 \$) pour la présenter à Laurence McClelland en hommage à ses services à l'ORALB, avec une plaque exprimant son appréciation et la date. Il propose également que l'Association établisse le Fonds de bouées Laurence McClelland afin d'accepter les dons des membres.

Cette proposition a été appuyée.